

Huitième Congrès des relations industrielles de Laval Problèmes humains du travail

Volume 8, numéro 1, décembre 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022978ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022978ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1952). Huitième Congrès des relations industrielles de Laval : problèmes humains du travail. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 8(1), 82–82. <https://doi.org/10.7202/1022978ar>

Problèmes humains du Travail

8^e Congrès des relations industrielles de Laval

CHATEAU FRONTENAC, QUEBEC

Lundi et mardi, 20 et 21 avril, 1952

Programme

Lundi, le 20 avril

avant-midi

- 9.00 Inscription des congressistes.
- 9.30 Allocutions de Mgr Ferdinand Vandry, p.a., v.g., recteur de l'Université Laval et de monsieur Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail de la province de Québec et directeur du Département des relations industrielles de Laval.

- 10.15 La structure sociale de l'entreprise.

après-midi

- 2.30 L'autorité dans l'entreprise.
- 4.00 Le syndicat et l'entreprise.

Mardi, le 21 avril

avant-midi

- 9.00 La direction du personnel et ses responsabilités.
- 10.30 Rationalisation du travail et facteur humain.

après-midi

- 2.30 L'aspect physiologique du travail.
- 4.00 Adaptation du travailleur dans l'entreprise.
- 7.00 Soirée de clôture: Dîner-causerie à la salle de spectacles du Château Frontenac.

FORUMS: Chacun des exposés sera suivi d'un échange de vues sous la direction du conférencier et d'un comité de discussion, au cours duquel les congressistes pourront discuter les idées qui auront été exprimées et faire part aux assistants de leur expérience personnelle.

INSCRIPTION: Les frais d'inscription seront de quinze dollars et comprendront la participation aux conférences, forums et au dîner de clôture, de même qu'ils donneront droit au rapport des assises. Pour tout renseignement au sujet de ce congrès, veuillez vous adresser au Département des relations industrielles, 2, rue de l'Université, Québec.